

Loi Covid-19 : coup tactique du conseiller fédéral Alain Berset

Sur le référendum du 13 juin 2021

**Le 21 mai 2021, les médias suisses ont lancé en gros titre que le ministre de la santé, Alain Berset, n'avait pas suffisamment remis en question les données scientifiques sur la politique du Covid. À propos de l'interview de Berset, Stefan Millius, rédacteur en chef du journal « Die Ostschweiz », a écrit une lettre ouverte intitulée : « Cher Monsieur Berset, excusez-moi, mais je ne crois pas un mot de ce que vous dites. » Se référant au vote du 13 juin sur la loi Covid 19, Millius conclut que l'interview était un nouveau coup pour tromper le peuple.**

Le 21 mai 2021, les médias suisses ont annoncé en gros titres que le ministre de la Santé, Alain Berset, n'avait pas assez remis la science en question. Ils ont fait référence à une interview que Berset avait donnée la veille au soir dans l'émission « Gredig direkt » de SRF TV. Dans cette interview, Berset n'a toutefois pas été soumis à des questions critiques sur la politique du Covid menée par le Conseil fédéral. Les rapports ultérieurs ne comportent pas non plus d’analyse critique des déclarations de Berset lors de l'interview.

Stefan Millius, rédacteur en chef du journal « Die Ostschweiz » parle sans détour. Avec Marcel Baumgartner, il a lancé en avril 2018 le projet médiatique « Die Ostschweiz ». Leur objectif principal est de préserver ou de retrouver la diversité des médias en Suisse de l’est. Et ils ont réussi. Il n'y a guère d'autres médias suisses qui écrivent de manière aussi différenciée et critique, y compris au sujet du parcours du gouvernement pendant l'ère du Covid. En réponse à l'interview du conseiller fédéral Berset, le rédacteur en chef Millius a écrit une lettre ouverte intitulée : « Cher Monsieur Berset, excusez-moi, mais je ne crois pas un mot de ce que vous dites. »

Quand lui, Millius, pense au vote de la loi Covid 19 le 13 juin, il conclut que l'axe gouvernement et télévision d'Etat fonctionne comme une horloge. Cette interview de Berset est un nouveau coup de la farce hypocrite par laquelle le peuple est trompé, a-t-il déclaré. Littéralement, Millius écrit dans la lettre ouverte : « Rien n'est arrivé par hasard pendant cette période. Les mesures se sont suivies de près, et cela nous a conduits à ce qui est maintenant un fait : nous sommes confrontés à la division de la société par l'introduction d'un 'certificat' qui divise le pays entre le bien et le mal et décide qui peut ou ne peut plus participer activement à la vie. »

Rien n’est arrivé qui n’ait pas été planifié, puisque des armées d'experts en communication ont conseillé le Conseil fédéral avant que celui-ci prenne toute mesure, indique Millius dans sa lettre ouverte. Si vous souhaitez lire la lettre ouverte dans son intégralité et la diffuser, nous vous recommandons de consulter l'article original en cliquant sur le lien suivant :
<https://www.dieostschweiz.ch/artikel/lieber-herr-berset-pardon-aber-ich-glaube-ihnen-kein-wort-XNdoPyA>

Stefan Millius qualifie la loi Covid « de pure monstruosité ». En votant « oui », M. Berset veut « carte-blanche pour sa politique opaque (= non fondée sur des résultats scientifiques largement soutenus) ». Millius demande si la majorité silencieuse ne pourrait pas au moins se surpasser sur le bulletin de vote pour dire ce qu'elle ne veut pas en réalité. A savoir, pas de contrôle ultime pour un temps indéfini. Par conséquent, un NON retentissant au projet de loi Covid 19 le 13 juin 2021 !

**de brm.**

**Sources:**

Bericht des internationalen Dienstes der Schweizerischen Radio- und Fernsehgesellschaft zum Interview mit Bundesrat Alain Berset
<https://www.swissinfo.ch/ger/berset---ich-habe-die-wissenschaft-zu-wenig-hinterfragt-/46636726>

Interview von Urs Gredig mit dem Bundesrat und Gesundheitsminister Alain Berset
<https://www.srf.ch/play/tv/gredig-direkt/video/mit-bundesrat-alain-berset?urn=urn:srf:video:09896cd2-8cd6-490a-8ae7-65855b3e3259>

Offener Brief von Chefredakteur Stefan Millius an Bundesrat Alain Berset
<https://www.dieostschweiz.ch/artikel/lieber-herr-berset-pardon-aber-ich-glaube-ihnen-kein-wort-XNdoPyA>

Das ist die „Die Ostschweiz“
<https://www.dieostschweiz.ch/ueber-uns/>

Gespräch mit den Gründern von „Die Ostschweiz“
<https://wilder-osten.ch/story/arbeit--die-ostschweiz/die-ostschweiz-und-der-wilde-osten/>

Kleiner literarischer Werdegang von Stefan Millius,( Journalist, Buchautor, Drehbuchautor und Kabarettist)
<https://stefanmillius.ch/uebermich/>

Gespräch auf Stricker.TV2 mit Stefan Millius
<https://www.youtube.com/watch?v=2SQO9WwoEsg>

**Cela pourrait aussi vous intéresser:**

#Suisse - [www.kla.tv/Suisse](https://www.kla.tv/Suisse)

#InitiativesPopulairesSuisses - populaires suisses - [www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses](https://www.kla.tv/InitiativesPopulairesSuisses)

#Coronavirus-fr - [www.kla.tv/Coronavirus-fr](https://www.kla.tv/Coronavirus-fr)

#ConseilFederalSuisse - Fédéral Suisse - [www.kla.tv/ConseilFederalSuisse](https://www.kla.tv/ConseilFederalSuisse)

**Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...**

* ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
* peu entendu, du peuple pour le peuple...
* des informations régulières sur [www.kla.tv/fr](https://www.kla.tv/fr)

Ça vaut la peine de rester avec nous!

**Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter:** [**www.kla.tv/abo-fr**](https://www.kla.tv/abo-fr)

**Avis de sécurité:**

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

**Alors mettez-vous dès aujourd’hui en réseau en dehors d’internet!
Cliquez ici:** [**www.kla.tv/vernetzung&lang=fr**](https://www.kla.tv/vernetzung%26lang%3Dfr)

*Licence:  Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d’utiliser notre matériel avec l’attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte.
Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n’est autorisé qu’avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.